



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travail des métaux

Question orale n° 853

Texte de la question

M. Roger-Gérard Schwartzberg appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'intention du groupe FACOM, numéro un français de l'outillage, de fermer son site de production de Villeneuve-le-Roi, qui compte 203 emplois, pour se fournir désormais à Taiwan. La fermeture de cette usine, qui est la plus importante de la commune et qui y est implantée depuis 1955, aurait des conséquences dramatiques pour les salariés et leurs familles. Elle constituerait aussi un gâchis industriel étant donné le savoir-faire et les qualifications professionnelles des personnels ainsi que la grande qualité de leurs productions, qui bénéficient d'une forte renommée. Cette délocalisation contribuerait à diminuer les capacités industrielles de notre pays et à y aggraver le processus de désindustrialisation. Tout doit donc être fait pour éviter la fermeture de cette usine et pour permettre le maintien de ce potentiel industriel à Villeneuve-le-Roi. Il importe notamment d'envisager, comme le proposent les organisations syndicales, la fabrication de nouvelles gammes de produits sur ce site, en s'appuyant sur la très forte expérience professionnelle de ses personnels. L'emploi devant être la préoccupation principale des pouvoirs publics, il demande quelles actions l'État compte mettre en oeuvre pour contribuer au maintien de l'activité et de l'emploi sur le site FACOM de Villeneuve-le-Roi.

Texte de la réponse

AVENIR DE L'ENTREPRISE FACOM

À VILLENEUVE-LE-ROI DANS LE VAL-DE-MARNE

M. le président. La parole est à M. Roger-Gérard Schwartzberg, pour exposer sa question, n° 853, relative à l'avenir de l'entreprise Facom à Villeneuve-le-Roi dans le Val-de-Marne.

M. Roger-Gérard Schwartzberg. Monsieur le ministre, le groupe Facom est le numéro un français de l'outillage. C'est le groupe leader dans ce secteur d'activité. Il comporte 18 unités de production et emploie au total 4 000 salariés.

Ce groupe a annoncé soudainement le 14 mai, puis confirmé le 7 juin dernier, son intention de fermer son site de production de Villeneuve-le-Roi dans le Val-de-Marne, site qui compte 203 emplois, pour se fournir désormais à l'étranger, à Taïwan.

Cette usine est la plus importante de la commune de Villeneuve-le-Roi, qui compte 18 000 habitants, et elle y est implantée depuis 1955.

Sa fermeture et la suppression des 203 emplois auraient des conséquences dramatiques au plan humain et social pour les salariés, pour leurs familles et pour les habitants de Villeneuve-le-Roi.

En outre, elle constituerait un gâchis industriel. En effet, chacun reconnaît le très grand savoir-faire et les qualifications professionnelles de ses personnels : ouvriers, ingénieurs, agents de maîtrise et cadres. Chacun reconnaît aussi la grande qualité des outils qu'ils fabriquent ; ceux-ci bénéficient d'une forte renommée et d'une très bonne image de marque.

Dans le catalogue édité par Facom lui-même, il est fait état " d'un processus de fabrication parfaitement maîtrisé ". On y lit également : " Le centre de production de Villeneuve-le-Roi, certifié ISO 9002, assure une excellente fiabilité des produits grâce à la forge à froid et à des contrôles rigoureux et réguliers sur

tout le flux de production ".

La délocalisation de cette activité à l'étranger, à Taïwan, contribuerait à affaiblir les capacités industrielles de notre pays et à aggraver le processus de désindustrialisation, très préoccupant, que connaît l'économie française - processus dont M. Sarkozy s'est lui-même alarmé en prenant ses nouvelles fonctions.

Tout doit donc être fait pour éviter la fermeture de cette usine, pour permettre le maintien de ce potentiel industriel à Villeneuve-le-Roi et pour y sauvegarder l'emploi sur place.

Pour cela, il importe d'explorer toutes les pistes, toutes les solutions envisageables. Il importe, en particulier, d'examiner avec attention le projet alternatif de maintien de l'activité présenté par l'intersyndicale de l'usine. Ce contre-projet prévoit la poursuite de l'amélioration des produits existants et le développement de nouveaux produits sur ce site, en s'appuyant sur la grande compétence et la forte expérience de ses personnels. M. Jean-Paul Huchon, le président de la région Ile-de-France, qui s'est rendu sur place avec moi le 16 juin, s'est engagé à financer l'expertise de ce projet alternatif. Par ailleurs, le groupe Facom est un groupe de grande dimension. Il compte 18 unités de production, dont 10 en France et 6 autres dans le reste de l'Europe. Il pourrait procéder à un redéploiement entre ses différentes usines et reporter une partie de l'activité de ses autres unités de production à Villeneuve-le-Roi.

Les pouvoirs publics présentent souvent la lutte pour l'emploi et contre le chômage comme leur principale priorité. Ils doivent donc apporter leur concours à la recherche et à l'application de solutions visant cet objectif fondamental.

Quelles actions l'État compte mettre en oeuvre pour contribuer au maintien de l'activité et à la sauvegarde de l'emploi à l'usine Facom de Villeneuve-le-Roi ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation.

M. Christian Jacob, *ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation*. Monsieur le député, je vous présente tout d'abord les excuses de M. Nicolas Sarkozy, qui m'a chargé de vous transmettre la réponse suivante.

Le groupe Facom présente un résultat d'exploitation en baisse de 48 % sur un an, soit de 17 millions d'euros. Sa compétitivité s'est dégradée, en raison des coûts de main-d'oeuvre très bas pratiqués par certains pays à bas salaires, comme la Chine ou Taïwan.

La situation de la société Facom SA est marquée par un surendettement, qui s'est élevé à 25 millions d'euros en 2003. L'endettement cumulé se situe à hauteur de 105 millions d'euros, soit cinq fois le montant des capitaux propres de l'entreprise. Pour le seul site de production de Villeneuve-le-Roi, le déficit constaté atteint les 3 millions d'euros pour la même période.

Cette situation a conduit le groupe Facom à envisager la suppression de 248 postes : sont concernés le siège de Morangis en Essonne, et celui de Villeneuve-le-Roi, spécialisé dans la production de clés plates et de pinces.

Le ministre d'État a demandé aux préfets des deux départements concernés de recevoir les dirigeants de Facom et les élus. La réunion s'est tenue le 2 juin dernier. On peut en retenir les points suivants : le président-directeur général de Facom a exposé les motifs du projet de fermeture de l'usine de Villeneuve-le-Roi après avoir rappelé les efforts déjà entrepris : mesures d'âge il y a trois ans, spécialisation des usines depuis. Il a présenté la fermeture de l'usine de Villeneuve-le-Roi comme la conséquence de sa position sur le secteur du produit le plus banal et donc le plus exposé à la concurrence, celui des clés plates - baisse du chiffre d'affaires de 10 à 12 % par an - et de ses coûts de production propres - l'usine perd 3 millions d'euros chaque année. Il a insisté sur le fait que les usines visées étaient déficitaires et qu'il ne s'agissait pas, en conséquence, de licenciements boursiers. Plus globalement, un dispositif social a été mis sur pied. Relevons qu'il est, pour l'heure, entièrement financé par l'entreprise elle-même et s'articule sur les points suivants : tout d'abord la création d'un fonds doté d'un million d'euros destiné à la redynamisation du bassin d'emploi à travers le développement de micro-projets de proximité, créateurs d'emplois - sont notamment ciblées les créations de PME ; ensuite, la mise en place d'une antenne emplois, animée par le cabinet conseil Altedia - priorité étant donnée au reclassement interne ; enfin, l'installation d'une antenne psychologique et d'une structure de conseil en communication sur les droits des personnels qui seront

reclassés à l'extérieur de l'entreprise.

À plus long terme, Facom envisage la reconversion de son site industriel de Villeneuve-Le-Roi qui, du fait de sa configuration, pourrait éventuellement accueillir une fonction logistique.

À ce stade, le dialogue avec les syndicats n'est pas rompu. La volonté de négociation, qui a commencé à se manifester dans le cadre de la réunion du comité central d'entreprise, le 7 juin, semble l'emporter dans les esprits, malgré le désaccord sur l'ordre du jour exprimé par les membres dudit comité. Lors de cette réunion du 7 juin, qui constitue le début de la procédure de consultation des représentants du personnel, le projet de plan de sauvegarde des emplois, déjà évoqué avec les élus, entièrement financé par l'entreprise, a été présenté. Le ministre d'État a répondu personnellement à tous les élus qui l'ont alerté en rappelant qu'il veillerait personnellement, dans le plus grand intérêt des salariés, à la qualité du plan social proposé.

Des contacts réguliers ont eu lieu entre les dirigeants de Facom et les membres du cabinet de Nicolas Sarkozy, qui est également à la disposition des élus pour soutenir toutes les mesures concrètes qui minimiseraient l'impact sur l'emploi local. Les propositions des collectivités locales seront examinées avec la plus grande attention, soyez-en assuré.

Par ailleurs, comme il a déjà eu l'occasion de l'annoncer, Nicolas Sarkozy se montrera très vigilant sur l'attribution des aides de l'État à des entreprises engagées dans une politique de délocalisation.

Voilà, monsieur le député, les éléments de réponse que M. le ministre des finances m'a chargé de porter à votre connaissance.

M. le président. La parole est à M. Roger-Gérard Schwartzberg.

M. Roger-Gérard Schwartzberg. J'étais présent à la réunion d'information tenue par le préfet avec la direction générale de Facom et les élus du département. Les indications que vous fournissez aujourd'hui sont bien celles que la direction générale de Facom a délivrées à cette réunion, mais je dois dire qu'elles ne m'ont nullement convaincu. Ces éléments sont, d'ailleurs, généralement contestés par les représentants du personnel de l'entreprise.

Nous sommes dans un cadre représentatif d'une situation, malheureusement, générale, à savoir une tentative de délocalisation menée par un très grand groupe, Facom, filiale de la holding Fimalac, du territoire national vers un État étranger, en l'occurrence Taiwan. Face à ce type de mesure, dont le ministre des finances s'est ému, il importe d'ériger en priorité le maintien de l'activité et de s'appuyer sur tous ceux qui peuvent contribuer à trouver des solutions. C'est le cas du conseil général et de son président, M. Favier, et du conseil régional, présidé par M. Huchon qui s'est rendu sur place. Je souhaite que l'État aussi continue d'agir dans le sens du maintien de l'activité de cette usine, et ne se résigne pas à accepter une décision de la direction générale, qui n'est pas dictée, à notre avis, par une stratégie de développement industriel mais par un souci de rentabilité financière.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Gérard Schwartzberg](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 853

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4805

Réponse publiée le : 30 juin 2004, page 5653

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2004